

COMPTE RENDU
de la réunion du Conseil Municipal
Séance du 31 juillet 2010
(article L.121-17 et R.121-9 du code des communes)

Voici le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal, afin que vous en preniez connaissance avant son approbation au début de la prochaine séance.

Date de la convocation : 26/07/2010

Président : LANDET Jean-Claude, Maire.

Présents : LANDET Jean-Claude, CAZAUX Gilbert, COLLAO Hélène, POUNT-BISET Pierre, PEZ Andrée, ESCACH Magali, DERS Jean-Jacques et GERS Henri.

Absents : MAZAS Christian, CASES Françoise, COMBELLES Sylvie, DUBAC Gérard, SIMON Béatrice et GONCALVES Michel.

Excusés : BOULANGER Jocelyne

Election du secrétaire de séance : Monsieur DERS Jean-Jacques est élu à l'unanimité.

Objet unique : **Approbation de la modification des statuts de la communauté de communes CO.LAUR.SUD.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des modifications de statuts de la communauté de communes CO.LAUR.SUD.

Le Conseil Municipal entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'approuver** la délibération de la communauté de communes en date du 06 juillet 2010 portant sur la modification de ses statuts relative à ses compétences dans le domaine du développement économique et touristique local ainsi que dans l'institution et la perception d'une taxe de séjour ;
- **d'approuver** le projet de modification statutaire tel qu'il est exposé ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à cette délibération ;
- **d'adresser** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Le secrétaire de séance :



Ders Jean-Jacques

Le Maire :



LANDET Jean-Claude